

Bulletin du Conseil Municipal d'Asnois

N° 3 - Mars - Avril 2006

Le Mot du Maire

Le nouveau conseil municipal vient de voter son premier budget. Préparé sous la houlette de M. Cœur, Percepteur à Tannay, il reflète le travail et la politique générale que le conseil souhaite mener en 2006. Un budget s'élabore en prenant en compte les résultats du budget précédent (compte administratif 2005) et en s'appuyant sur les diverses rentrées financières de la commune (dotations de l'Etat et revenus communaux propres). Compte tenu de tous ces éléments, le conseil a voté un budget équilibré et en cohérence avec les objectifs qu'il a décidé d'atteindre. La situation financière communale ne nous permet pas une grande marge de manœuvre, cependant nous nous sommes fixés comme buts la maîtrise des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse de la commune.

Cette tâche, je la mènerai avec l'ensemble des conseillers municipaux auxquels j'aimerais adresser ici mes sincères remerciements pour leur implication dans la vie de la commune et du conseil municipal, ce dont je me réjouis.

Cordialement

Christophe DENIAUX

La collecte des bio déchets a commencé : n'oubliez pas de trier

Coût du ramassage porte à porte : **93 € la tonne**

Coût du ramassage pour les bennes de tri **46 € la tonne**

Alors trions !

(Pensez à écraser vos bouteilles et vos cartons)

Le Conseil Municipal

Réunion du 30 mars 2006

L'ordre du jour de cette réunion était le compte administratif 2005 ainsi que le budget 2006.

Compte administratif

Le compte administratif représente les résultats de l'année 2005 (c'est-à-dire les opérations réalisées durant l'année)

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 54 516,34 €
- Recettes : 79 035,58 €
- Excédent de fonctionnement : 24 519,24 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 286 315,52 €
- Recettes : 258 058,26 €
- Déficit d'investissement : 28 257,26 €

Restes à réaliser Dépenses : 167 160,00 €

Restes à réaliser Recettes : 190 088,00 €

Excédent Restes à réaliser : 22 928,00 €

Excédent total Restes à réaliser : 19 189,98 €

Budget 2006

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 72 242,00 €
- Recettes : 72 242,00 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 215 823,00 €
- Recettes : 215 823,00 €

Impôts locaux

Taxe d'habitation : 4,06 %

Foncier Bâti : 5,82 %

Foncier non Bâti : 24,91 %

Taxe professionnelle : 4,42 %

A signaler que la communauté de communes n'augmente pas sa part sur les impôts sauf pour la taxe d'ordures ménagères qui passe de 14,14 à 14,85 %

Vie de la commune

Tri sélectif

Afin de favoriser le tri sélectif, la commune propose un service aux personnes ne pouvant pas se rendre aux bennes de tri. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire afin que le cantonnier de la commune passe ramasser chez vous les déchets pouvant être recyclés (papier, verre, plastique). Pour cela, merci de vous inscrire pendant les heures de permanence de la mairie ou en appelant au 03.86.24.28.33 les lundis de 8h30 à 12h00 et les vendredis de 17h30 à 19h30. Ce service est réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre elles-mêmes aux bennes de tri sélectif.

Imprimé par nos soins